

A1 : Organiser un cours de FLE avec un manuel

CORDINA, David

Chargé de programmes, chef de projet des universités BELC au département langue française du CIEP

Public

Ce module s'adresse aux professeurs de français qui enseignent à des adolescents et/ou à des adultes scolarisés, et qui souhaitent développer leur savoir-faire en méthodologie du FLE.

Prérequis

Ce module est ouvert à ceux qui n'ont pas ou qui ont peu d'expérience de l'enseignement/apprentissage du FLE.

Présentation du module

Les participants seront d'abord amenés à identifier les principes pédagogiques décrits dans le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). À la lumière de ces données, les participants analyseront une unité de manuel. Ils vérifieront la pertinence des outils pédagogiques proposés. Ils organiseront les activités proposées pour les inscrire dans un cadre méthodologique cohérent.

Objectif général

À l'issue de ce module, les participants seront en mesure d'adopter une démarche de type actionnel et d'organiser un parcours pédagogique cohérent à partir des documents pédagogiques fournis par un manuel.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de type formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques et les ateliers pratiques.

Compétences visées

Cette formation vise l'acquisition de connaissances, l'adoption d'un cadre méthodologique et la maîtrise de compétences nécessaires pour adopter une démarche de type actionnel et organiser de manière cohérente les activités proposées par un manuel.

Contenus des séances (à titre indicatif, une séance = 1h30)

Séance 1 : Harmoniser l'enseignement/apprentissage sur le CECRL. Définir le rôle et la fonction de l'outil de référence. Identifier l'approche retenue et décrite dans le CECRL.

Séance 2 : Repérer la structure de l'unité didactique. Analyser des unités de manuels : identifier la fonction des différents types d'activités proposées, définir le rôle et la fonction des différentes étapes de l'unité didactique. Vérifier la pertinence du document proposé dans le manuel. Faire une analyse pré-pédagogique.

Séance 3 : Faciliter l'accès au sens : anticipation et compréhension globale. Identifier les éléments permettant de construire progressivement du sens. Vérifier la pertinence des activités proposées.

Séance 4 : Faciliter l'accès au sens : compréhension détaillée. Identifier les informations à insérer dans une activité de compréhension détaillée. Vérifier la pertinence des activités proposées.

Séance 5 : Faire découvrir le fonctionnement de la langue : repérage. Identifier les éléments langagiers à faire repérer. Vérifier la pertinence des activités proposées.

Séance 6 : Faire découvrir le fonctionnement de la langue : conceptualisation. Adopter une démarche pour faire formuler la règle par les apprenants. Valider la règle proposée par les apprenants.

Séance 7 : Favoriser l'expression : systématisation. Identifier les caractéristiques d'un exercice de systématisation. Valider les exercices proposés.

Séance 8 : Favoriser l'expression : production. Identifier les caractéristiques d'une activité de production. Valider les activités proposées.

Séance 9 : Organiser le déroulement d'un cours à partir d'une unité de manuel. Renseigner une fiche pédagogique.

Séance 10 : Bilan et évaluation.

Bibliographie

- Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Paris : Didier, 2001, 190 p.
- BARTHELEMY Fabrice, GROUX Dominique, PORCHER, Louis. *Cent mots pour le français langue étrangère*. Paris : L'Harmattan, 2011, 210 p.
- COURTILLON Janine. *Élaborer un cours de FLE*. Vanves : Hachette, 2003, 159 p. (Collection F).
- ROBERT Jean -Pierre, ROSEN Evelyne. *Dictionnaire pratique du CECRL*. Paris : Ophrys, 2010. (Parcours enseignement).
- TAGLIANTE Christine. *La classe de langue*. Paris : CLE International, 2006, 191 p. (Techniques de classe).